

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TACHÉREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COITÉ ET CIE

1892

SOMMAIRE :

Circulaire au Clergé, 309.—Mandement, 309.—Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, 411.—Les impressions, 413.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 413.—Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, 416.—A travers le monde des nouvelles, 419.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	1	mai	—SS. Philippe et Jacques.
Lundi,	2	"	—Saint-Athanase.
Mardi,	3	"	—Invention de la Sainte-Croix.
Mercredi,	4	"	—Sainte-Monique.
Jeudi,	5	"	—Saint-Pie V.
Vendredi,	6	"	—Saint-Jean devant Porte Latine
Samedi,	7	"	—Saint-Stanislas.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h. Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h ; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basses le dimanche à 6.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 10 JUIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de QUATRE ANNÉES, six fois par semaine, ou tel que requis, aller et retourner, entre PONT ROUGE et LA STATION, à partir du 1er OCTOBRE prochain ; le transport se fera à pied. La Malle partira pour raccorder avec les trains.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste du Pont Rouge, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES, }
Québec, 7 avril 1892. }

A. BOLDUC,
Inspecteur des Postes.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Circulaire au Clergé

Archevêché de Québec, 14 avril 1892.

Monsieur,

La dispense du maigre et du jeûne accordée dans ma circulaire du premier février dernier, cessera le premier mai prochain, ainsi que l'obligation de chanter le *Miserere*. A la fin de la messe de ce jour ou du dimanche suivant, on chantera un *Te Deum* pour remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée contre la maladie.

Veillez annoncer cela à vos fidèles le premier dimanche après la réception de cette circulaire et aus-i le dimanche suivant, en y ajoutant les recommandations que vous jugerez utiles.

Agréez l'assurance de mon dévouement.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

MANDEMENT

ANNONÇANT LA NOMINATION DE MGR L. N. BÉGIN A LA COADJUTOSERIE DE QUÉBEC.

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, CARDINAL PRÊTRE
DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE MARIE DE LA
VICTOIRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à
tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

Le 22 décembre dernier, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a bien voulu Nous donner pour Coadjuteur, avec le titre d'Archevêque de Cyrène, l'Illustrissime et Révérendissime Louis-Nazaire

Bégin, ci-devant Évêque de Chicoutimi. Par un nouveau bref du 22 mars, le Saint-Père vient de mettre le comble à vos vœux et aux nôtres, en conférant à notre Coadjuteur le droit de succession sur le siège archiépiscopal de Québec.

Nous éprouvons un vrai bonheur, Nos Très Chers Frères, à vous annoncer cette heureuse nouvelle, qui va causer un vif sentiment de joie au Clergé et aux fidèles du diocèse. Nous sommes rempli Nous-même de la plus vive reconnaissance envers le Souverain Pontife, qui a daigné se rendre à notre demande et à celle de Nos Illustres Collègues de la province ecclésiastique de Québec, en Nous donnant ainsi pour auxiliaire celui que toutes les voix appelaient à cette charge.

Nous Nous dispensons de faire l'éloge de Notre Coadjuteur, parce qu'il est dans toutes les bouches. Il saura par sa science, sa prudence et sa douceur travailler d'une manière bien efficace à promouvoir les intérêts religieux du diocèse.

Rendez grâces à Dieu, Nos Très Chers Frères, d'avoir écouté nos prières, et demandez-lui d'accorder à Notre digne Coadjuteur une santé prospère et une longue vie.

Nous sommes sûr que Notre Coadjuteur trouvera dans l'affectueuse vénération de tous Nos diocésains, et particulièrement dans le filial dévouement de Notre Clergé, une compensation pour le sacrifice qu'il lui a fallu faire en quittant son bien-aimé diocèse de Chicoutimi, où il était si heureux. Nous le remercions ici publiquement d'avoir brisé tous ces liens si chers, pour venir, suivant son expression, « mettre au service de son Métropolitain » tout ce que le Ciel lui a donné de force et d'énergie et un « dévouement qui ne s'éteindra que dans le tombeau. »

Pour Nous, dont les yeux ont vu les miséricordes du Seigneur, Nous attendons en paix le jour auquel il lui plaira Nous retirer du monde et Nous appeler à lui.

Afin que vous goûtiez mieux par la suite les douceurs du gouvernement pastoral de Notre Coadjuteur, lorsque la Divine Providence l'aura établi votre Pasteur en chef, Nous vous donnons avis par les présentes, qu'outre le titre de Vicaire Général qui lui a été donné, Nous l'avons spécialement revêtu de Nos pouvoirs les plus amples, à l'effet de visiter en Notre nom le diocèse de Québec, d'y porter des ordonnances, de donner les sacrements de Confirmation et de l'Ordre, en un mot, de faire quand et comme il lui plaira, tout ce qu'il jugera plus convenable au bien de notre Sainte Religion et à l'édification de vos âmes.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales, et autres où se font les offices publics, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de notre secrétaire, le vingt avril mil huit cent quatre-vingt-douze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

Par mandement de Son Éminence,

B.-PH. GARNEAU, Ptre,

Secrétaire.

Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi

Les lecteurs de la *Semaine Religieuse* ont dû apprendre par la voix des journaux l'agréable nouvelle de l'élévation de M. l'abbé Michel-Thomas Labrecque, Directeur du Grand Séminaire de Québec et professeur de Théologie Morale dans cette institucion, au siège épiscopal de Chicoutimi, rendu vacant par la promotion de Mgr Bégin à la Coadjutorerie de Québec.

Cette nouvelle, qu'on ne saurait dire tout à fait inattendue, sera, nous n'en doutons pas, accueillie avec faveur non seulement par tous ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier par eux-mêmes les nombreuses qualités du jeune et digne prélat, mais encore par le public en général et particulièrement par le clergé et les fidèles du diocèse de Chicoutimi.

Mgr Labrecque naquit à Saint Anselme, dans le comté de Dorchester, le 30 décembre 1849 de Sieur François-Xavier Labrecque, cultivateur, et de Dame Emilie Lemelin. Madame Labrecque vit encore. Sa Grandeur n'est donc âgée que de 42 ans et quelques mois.

Entré à l'âge de 13 ans au Séminaire de Québec, le jeune Labrecque sut bientôt, par ses talents naturels, son travail, son constant amour de l'étude, conquérir une des premières places parmi ses condisciples. Après son cours classique, marqué de nombreux succès et couronné finalement par le titre de Bachelier ès Arts, il entra, au mois de septembre de l'année 1872, dans l'état ecclésiastique où l'appelaient depuis longtemps ses vœux.

On le nomma aussitôt professeur de Cinquième conjointement avec son frère de classe et ami M. l'abbé Nadeau, qui suit actuellement à Rome les cours de Droit Canonique. L'année suivante, l'abbé Labrecque était chargé par le Séminaire de la classe de Rhétorique, à la place de M. l'abbé C. E. Legaré, plus tard Vicaire Général: il occupa cette chaire jusqu'en 1880, c'est-à-dire pendant sept ans.

Le 28 mai 1876, il fut ordonné prêtre par Son Eminence le Cardinal Taschereau, après avoir reçu l'ordre sacré du Diaconat des mains de Mgr Persico,

ancien évêque de Savannah, alors curé de Sillery et aujourd'hui Secrétaire général de la Propagande.

En 1880, M. l'abbé Labrecque, qui s'était distingué dans l'enseignement des Lettres, partit pour Rome afin d'y compléter ses connaissances théologiques.

Rome voyait alors se produire en son sein, sous l'énergique et lumineuse impulsion de Léon XIII, un vaste mouvement de retour vers les hautes études scolastiques. M. Labrecque fut de ceux qui eurent le bonheur d'assister à ce réveil.

Il suivit tour à tour les cours de Droit Canonique et de Théologie dogmatique et Morale à l'Apollinaire, au Collège romain, puis à la Minerve, et, après trois ans d'études, put subir avec distinction les épreuves toujours difficiles du Doctorat en Droit Canonique et du Doctorat en Théologie. M. Labrecque profita de ses vacances pour visiter les principaux pays d'Europe, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, la France, et aller en pèlerinage aux sanctuaires les plus célèbres. Son amour et sa dévotion pour Saint François de Sales lui firent visiter avec une attention toute particulière le beau pays de Savoie, si brillamment illustré par le grand évêque de Genève.

A son retour de Rome, en 1883, il fut nommé professeur de Théologie Morale, et, en 1886, succéda à Mgr Pâquet comme directeur du Grand Séminaire de Québec. Dans ces deux charges, M. l'abbé Labrecque a fait preuve d'une science théologique très étendue ainsi que de hautes qualités administratives. Son enseignement était clair, précis, toujours nourri de la doctrine des maîtres, notamment de saint Thomas et de saint Alphonse de Liguori. Bien des membres du clergé de Québec recouraient à lui pour la solution des cas difficiles dans la direction des âmes. Ses élèves du Grand Séminaire conserveront longtemps le souvenir de son zèle si actif, de sa bonté ferme et douce, et de son dévouement sans bornes.

Il est le fondateur de la belle *Oeuvre des Clercs*, destinée à secourir les Séminaristes pauvres, et cette œuvre, disons-le, a déjà pris entre ses mains les plus heureux accroissements.

Depuis son retour de Rome, c'est-à-dire depuis neuf ans, M. l'abbé Labrecque était encore Chapelain de l'Académie Commerciale. Quel intérêt ne portait-il pas à ses chers jeunes gens ! Il mettait à les diriger dans les voies de la vertu et de l'honneur chrétien toute sa prudence et toute son âme. Il s'empressa de fonder pour eux une Congrégation de la Sainte Vierge, aujourd'hui très florissante, grâce à son zèle et à la piété qu'il sut inspirer aux jeunes cœurs dont il était chargé.

Les discours prononcés par Mgr Labrecque en différentes circonstances attestent chez lui des qualités de style et une facilité de parole qui rehausseront l'éclat de son auguste ministère.

Ajoutons en terminant que M. l'abbé Labrecque remplissait les fonctions de Juge-Assesseur de l'Officialité diocésaine, ainsi que de Défenseur du lien dans les causes matrimoniales.

Le Séminaire, en le voyant partir, comprend toute l'étendue de la perte qu'il éprouve, mais cette perte, d'autre part, devient un gain bien précieux pour l'Eglise de Chicoutimi.

Lorsque, samedi, MM. les Séminaristes, en apprenant la nouvelle de l'aban-

neur que la Cour de Rome venait de conférer à leur vénéral directeur, se rendirent auprès de lui pour lui offrir l'hommage de leurs félicitations, Sa Grandeur leur répondit par des paroles pleines d'émotion, et prenant occasion du fait que son élection avait été confirmée par le Pape le jour de la Passion, Elle ajouta qu'un évêque doit être prêt à prendre la croix et à monter sur le Calvaire.—Oui, sans doute, même dans un diocèse, comme celui de Chicoutimi, où clergé et fidèles semblent se donner la main pour rendre un Pasteur heureux, l'épiscopat est une croix. Mais cette croix, les ardeurs si puissantes de la charité savent en alléger le poids, et celui qui la porte ne saurait manquer d'éprouver les plus vives consolations en voyant de ses yeux le bien qu'elle produit sur toutes les âmes qu'elle touche.

Ce sont ces consolations, ces douces joies de l'âme, que nous souhaitons de tout cœur à Mgr Labrecque et que, nous en sommes sûr, la Providence divine lui réserve.

L.-A. PAQUET, Ptre.

Les impressions

Le plus souvent on se laisse dominer par les impressions sans s'en apercevoir. La prudence conseille donc de ne pas trop s'y fier. Tel homme plait au premier abord, qu'on estimera moins lorsqu'on le connaîtra mieux. Tel autre fera une impression peu favorable, mais bien des fois on s'apercevra qu'il vaut mieux qu'on ne le pensait.

L'indice est donc un criterium qui a sérieusement besoin d'être contrôlé. Il en est de même des actions. Il ne faut pas les juger avec précipitation. Celui dont on est tenté de censurer les actes avait peut-être, pour agir comme il l'a fait, des motifs que vous ignorez et qui le justifient pleinement. Pourquoi d'ailleurs vous juger quand on ne connaît les choses qu'imparfaitement et par ouï-dire ? La réserve et la prudence, surtout quand il s'agit des supérieurs, épargnent bien des jugements téméraires, qu'on finit pas regretter.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

Le diable opère partout, mais plus particulièrement en France, de ce temps-ci, toujours par le ministère des francs-maçons. Se sentant perdus, comprenant que le mouvement catholique va finir par l'emporter, ils tentent un dernier effort pour l'arrêter. Quand ils ont vu l'union chrétienne se former, le clergé résolu à se mettre à la tête du peuple pour débarrasser la France de leur étroite criminelle, ils ont dit : " Visons au cœur, visons le clergé, et fermons les églises." Pour cela il faut sans doute un prétexte ; mais il est trouvé d'avance, nous susciterons nous-mêmes le désordre. Tout nous est permis, puisque nous avons encore le pouvoir en mains C'est pour cela qu'on a vu récemment une bande de gueux

se rendre à Saint-Merry, crier, blasphémer, jeter les chaises à la tête des fidèles, et s'avancer vers l'autel qui aurait été profané, si on n'avait réussi à barrer le passage aux émeutiers. La police prévenue, a refusé de rétablir l'ordre. Le gouvernement interpellé à ce sujet, a répondu, non pas que les coupables seraient punis, mais, écoutons bien M. Loubet : " Je fermerai les églises où de pareils troubles se reproduiront." Les valets qui siègent au palais Bourbon ont approuvé ce langage indigne. Les anarchistes ont compris que c'était une invitation à recommencer, et le lendemain ils allaient faire le même vacarme, et produire des désordres encore plus graves dans une autre église; et ils se proposent, paraît-il, de faire leurs stations à toutes les églises.

Sait-on le grief des gredins qui ont envahi l'église de Saint-Merry ? Le seul grief était que le prédicateur ne les attaquait pas, et ne parlait pas sur le socialisme comme cela avait été annoncé sur les affiches. Il est bon pour nous de connaître la vérité sur ces incidents, car nous avons ici des journaux qui reproduisent le récit de ces scènes, sans réserve, et laissent croire par là que le curé est encore le coupable, et fait de la politique en chaire. Quand les troubles ont eu lieu pour la première fois à Saint-Merry, le prédicateur traitait le sujet suivant : " La douleur et les consolations qu'elle trouve dans la religion." Mais on a bien soin de ne pas faire remarquer ces importants détails.

Cet incident a fait monter Mgr d'Hulst à la tribune pour la première fois. Les journaux s'accordent à dire que l'attitude de la gauche, pendant la première partie de son discours, a été digne de sauvages pur sang. Tous les animaux de la ménagerie hurlaient et faisaient entendre les cris les plus variés. Mgr d'Hulst cependant ne s'est pas laissé intimider, et a fait preuve de beaucoup de présence d'esprit, de talent et de courage.

Pour faire diversion à l'interpellation sur les scandales de Saint-Merry, le gouvernement s'est fait adresser une question sur la prédication du R. F. Forbes. Anglais par son père, français par sa mère, le R. P. Forbes jouissait depuis longtemps d'un permis de séjour en France et employait son beau talent à la prédication. Prêchant le carême dans une église de Paris, il en vint à parler des dangers que court la moralité des jeunes gens dans les casernes, avertissement des plus nécessaires à donner aux familles. L'expulsion fut prononcée séance tenante contre le R. Père, avec l'assentiment au moins muet d'une grande partie de la droite, se drapant dans le grand mot de patriotisme.

Supposons pour un instant qu'à la chambre, où les orateurs qui

se succèdent tirent le plus souvent à boulets rouges sur les catholiques, ceux-ci fassent irruption dans l'hémicycle, et se permettent les mêmes actes. Vous verriez toute cette tourbe révolutionnaire crier au sacrilège, et réclamer un châtement exemplaire. Cependant, on refuse à l'Eglise, malgré son caractère sacré, les mêmes immunités. "Le curé à la sacristie," formule que l'on prône dans tous les pays, devait pourtant ouvrir une ère de paix, et permettre à chacun de remplir son rôle et sa mission sans ces malheureux conflits. Bien naïfs ceux qui croient aux paroles des sectaires, qui sont les mêmes partout ! Ils ne sont contents que lorsque le clergé est baillonné, et qu'il leur est presque permis de lui choisir les textes et de lui tracer les plans de ses sermons. Il ne suffit pas qu'il s'enferme dans l'église et la sacristie, on le veut dans le cimetière.

En même temps qu'ils répondaient à l'invitation de M. Loubet, les perturbateurs faisaient sauter en plein Paris une maison habitée par quatorze familles. Pour être logique, M. Loubet aurait dû, le lendemain, avertir les propriétaires qui logent des juges, qu'il fera fermer leurs maisons si de nouvelles tentatives se produisent. Les pêcheurs en eau trouble ne brûlent pas d'amour tendre pour la magistrature, même quand elle est épurée à la mode française. Cette fois, on en voulait à un substitut, radical de première classe pourtant, franc-maçon actif, professeur d'athéisme même dans ses réquisitoires. Il avait donc des titres à l'indulgence de ses frères ; mais les affamés onragés répondent à ceux qui leur demandent de laisser les juges, puisqu'on leur a livré les églises : Nous prenons les curés et les juges par dessus le marché. C'est logique. Si on peut se passer de curés, on n'a pas besoin de juges. Ces entrées en matière promettent pour le premier de mai.

Le murage des maisons, dans les nouveaux quartiers de Rome, est une preuve indubitable de la prospérité produite par le régime italianissime. Même au centre de la ville, on ne trouve à vendre ou à louer qu'à des prix dérisoires. Ainsi un des plus beaux palais du Corso Vittorio-Emmanuele, qui a coûté 160,000 piastres, est en vente au prix de 8,000 piastres, et on ne trouve pas d'acheteurs. L'immigration a lieu dans la proportion de soixante pour cent, et les campagnes de la Lombardie et de la Vénétie en particulier, sont en train de devenir de véritables déserts. Si ces émigrés sont exposés à la misère en pays étranger, au moins ils ont la presque certitude de ne pas mourir d'inanition. Pauvre Italie ! Elle a demandé un simple roi temporel, et Dieu le lui a donné pour son châtement.

Avant de terminer, nous croyons devoir reproduire du *Monde* le passage suivant d'une correspondance reçue de Rome :

“ Mgr Ireland, de Saint-Paul, est considéré à Rome comme un homme distingué, sincère et animé des meilleures intentions ; aussi a-t-il été reçu partout avec la plus grande bienveillance. Mais il a compris lui-même que le Pape et les Cardinaux le regardent comme entaché de principes sociaux pour le moins douteux, que leur volonté est qu'il n'aille pas plus loin dans la voie où il s'est engagé, et qu'il ne poursuive plus l'exécution de son plan d'écoles. Il a dit lui-même à Mgr Gravel et à Mgr Racine qu'il se rendait volontiers en tout aux désirs du S. Siège. Ceci ne veut pas dire que Mgr Ireland ait été condamné formellement, on lui donnera probablement une direction privée et rien de plus.”

“ Quant à la nomination des évêques, le S. Siège n'entend pas enlever à l'épiscopat des Etats-Unis le privilège de lui présenter les candidats, seulement il exige que les évêques donnent à chaque nationalité, autant que possible, des prêtres parlant sa langue. Rome est d'avis que tant que le flot d'émigration aux Etats-Unis ne sera pas arrêté, il est inutile de songer à établir l'unité de langue. Cependant, Rome comprend qu'il importe beaucoup de donner l'enseignement de l'anglais avec celui de la langue maternelle dans toutes les écoles catholiques.”

Nous serions bien surpris si ces renseignements n'étaient pas généralement exacts. Le programme américanissime sur toutes ces matières n'a jamais eu et n'aura jamais la moindre chance de succès. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prévoir.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain

Alexandrie, 15 mars 1892.

M. le Rédacteur,

Le pèlerin, qui à son arrivée, aperçoit de loin Nazareth, ne manque pas de remarquer une longue flèche qui domine toute la ville ; c'est le clocher de l'église de l'Annonciation qui indique le lieu à jamais sacré où le Verbe s'est fait chair. Cette église d'une architecture très simple, est à trois nefs séparées par deux rangées de piliers. En entrant dans la grande nef, on se trouve en face d'un escalier en marbre de quinze marches dont la descente conduit à l'emplacement de la Sainte Maison miraculeusement transportée à Lorette. Cette maison, suivant un usage oriental pratiqué encore de nos jours, était adossée à une grotte dans laquelle se tenait la sainte Vierge au moment où l'ange vint la saluer et lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Au-dessous de l'auto'dressé

on cet endroit, on voit incrusté sur un disque en marbre la croix de la Terre-Sainte, et sur la paroi du fond, on lit ces mots : *Hic Verbum caro factum est*. Avec quels sentiments de componction et d'anéantissement nous nous sommes prosternés et avons baisé le parvis en adorant Celui qui pour nous *s'est anéanti et a pris la forme d'esclave*, cela peut se concevoir mais non s'exprimer.

Plusieurs fois, l'un après l'autre, nous avons eu le bonheur de célébrer la sainte messe sur l'autel de l'Annonciation, et prié le Verbe incarné de nouveau sur l'autel sous la forme eucharistique et invoqué la vierge Mère de Dieu pour nous-mêmes et pour tant d'âmes amies qui se sont recommandées à nos prières.

A cot autel, on dit durant tout le cours de l'année, la messe de l'Annonciation : " l'ange Gabriel, y est-il dit, fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth à une vierge qui avait épousé un homme nommé Joseph, de la maison de David ; et le nom de la vierge était Marie. Or l'ange étant venu vers elle, lui dit : Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes, etc., etc." Comment lire ces paroles au lieu même où elles ont été prononcées sans que la voix se brise et que les pleurs inondent les paupières ! Tout ce qu'on peut dire de tels instants, c'est qu'ils sont comme un avant-goût du ciel.

Dans le cours de la journée, visite à la chapelle qui renferme la Table du Christ (*Mensa Christi*). Cette table est un gros bloc de rocher à surface à peu près unie sur lequel, d'après une ancienne tradition, Notre Seigneur, après sa résurrection, prit un repas avec ses disciples. Tout près de l'église de l'Annonciation se trouve la chapelle élevée sur l'endroit où était l'atelier de saint Joseph. Quels sujets de méditation en ce lieu où il n'y a pas une parcelle de terrain qui n'ait été foulée durant des années par les pas du Fils de l'homme, par Celui que les Nazaréens refusaient de reconnaître pour prophète en l'appelant le fils du charpentier !

Là, durant tout le jour, allant de Marie à Joseph, il leur était soumis.

Nous sommes allés boire, en signe de vénération, de l'eau à la fontaine de la Vierge, où la Mère de Jésus venait habituellement puiser de l'eau pour les besoins de la Sainte Famille. Les femmes et les jeunes filles que nous rencontrions en grand nombre, pieds nus, leur urne sur la tête, allant et revenant de la fontaine, nous transportaient invinciblement au temps de l'auguste Vierge. C'est ainsi qu'elle parcourait, confondue parmi les femmes de Nazareth le même chemin, portant elle aussi une urne sur la tête. " Je suis

la servante du Seigneur," avait-elle dit, mais elle ajoutait dans son cantique : " il a exalté les humbles." Depuis dix-neuf siècles sa gloire s'élève de tous les points de l'univers et dans le ciel son trône est au dessus de tous les anges.

A une courte distance de la ville, nous avons prié au lieu marqué par la chapelle de l'effroi, où Marie, saisie de frayeur, était accourue lorsque les Nazaréens voulurent précipiter son divin Fils du haut de la montagne.

A Nazareth, comme à Bethléem et à Jérusalem, les Pères franciscains pashmodient et chantent presque continuellement dans les églises dont ils sont les gardiens. En outre, ils font la procession aux différents autels, accompagnés d'une troupe d'enfants de chœur. Quand on a assisté une fois à l'une de ces processions, il est impossible d'en perdre le souvenir. A Nazareth les offices ont un charme tout particulier, car l'église n'est pas partagée, comme celles de Jérusalem et de Bethléem par les schismatiques : elle appartient exclusivement aux catholiques latins. Ces religieux franciscains dont la vie austère et mortifiée n'est qu'une longue prière, ces petits enfants de Nazareth aussi purs que des anges, appartenant à des familles de mœurs simples et primitives, voilà bien les adorateurs choisis providentiellement pour louer le Verbe divin au lieu où il s'est incarné, et pour continuer la salutation adressée ici par l'ange Gabriel à la servante du Seigneur. Pendant les jours qu'il nous a été donné de passer à Nazareth, quel bonheur inappréciable d'avoir pu joindre nos voix à celles de ces âmes saintes qui prient jour et nuit dans le sanctuaire de l'Annonciation ! En nous y agenouillant pour la dernière fois, avec quel ferveur avons-nous répété pour nous-mêmes et pour tous ceux qui nous sont chers : *Sainte Marie Mère de Dieu priez pour nous.....*

En parlant de Nazareth, notre pèlerinage tirait à sa fin. Le steamer *Ramanieh* sur lequel nous étions venus de l'Alexandrie, devait quitter Jaffa le 10 mars, et nous étions résolus d'en profiter. Le soir du 7, après une journée de marche plus agréable que fatigante, nous gravissions, au soleil couchant, la montagne du Carmel et recevions l'hospitalité chez les religieux du monastère. Que de choses à dire sur le Carmel depuis le prophète Elie jusqu'à nos jours ! mais il est temps de s'arrêter ; j'ai déjà dépassé les limites que je m'étais fixées en commençant ces correspondances.

Après la sainte messe, le matin du 8, le *Te Deum* récité devant l'autel de Notre-Dame du Mont-Carmel, a clos notre pèlerinage

durant lequel Dieu nous a favorisés de grâces dont nous ne saurions assez le remercier.

Je ne dis rien des deux jours de route faits en voiture du Carmel à Jaffa. On traverse une immense plaine assez bien cultivée, dont l'ennuyeuse monotonie est à peine interrompue par l'aspect de quelques villages, la plupart formés de huttes en terre.

En quittant Jaffa, le *Rhamanieh* a fait escale pendant quelques heures à Port-Saïd, où nous avons eu le temps de voir à loisir l'entrée du canal de Suez. Le 12 au matin, après deux jours de navigation par le plus beau temps du monde, nous sommes débarqués à Alexandrie et descendus à l'excellent hôtel Bonnard où nous avons logé à notre passage. Notre itinéraire est maintenant de retourner à Rome en passant par Athènes, Brindisi, Naples, et le paquebot qui va au Pirée ne doit partir que le 16 prochain ; ce retard n'est pas un contretemps pour nous, car nous n'avons pas trop des quatre jours qui nous restent à passer à Alexandrie pour nous remettre des fatigues de notre pèlerinage en Terre Sainte.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à la Sainte-Famille, I.-O. le 1er mai ; à Saint-Malachie, le 3 ; à Saints-Sophie, le 5 ; à la Busse-Ville, le 7.—Le *Travailleur* de Worcester blâme, avec raison, ceux qui suggèrent d'inscrire la question de l'annexion du Canada sur le programme de la convention nationale, qui sera tenue à Chicago l'année prochaine. Au cours d'un écrit bien pensé, il fait une déclaration bonne à noter pour nous : " En général on émigre avec des tendances annexionnistes qui finissent par s'effacer complètement en face de la réalité." Le *Travailleur* nous paraît être le journal franco-américain le mieux rédigé.

Montréal.—Monsieur l'abbé Léon Charlebois, curé de Sainte-Thérèse, décédé le 23 courant à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

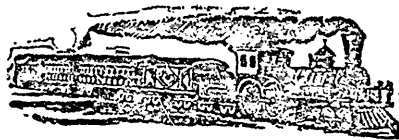
France.—Le *Journal officiel* a publié les nominations épiscopales suivantes : Mgr Ardin, évêque de la Rochelle, né en 1846, est nommé archevêque de Sens ; M. l'abbé Williez, vicaire-général à Tours, âgé de 55 ans, évêque d'Arras ; M. l'abbé Frérat, vicaire-général à Dijon, âgé de 67 ans, évêque d'Angoulême ; M. l'abbé Lamouroux, vicaire-général à Saint-Flour, âgé de 58 ans, évêque de Saint-Flour.—L'évêque de Nancy a été insulté dans sa cathédrale par les anarchistes, pendant qu'il prêchait.

Rome.—Le Souverain Pontife a élevé à la dignité épiscopale le P. Jérôme-Marie de la Conception, supérieur général des Carmes déchaussés ; le P. Marie Graniello, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers ; Mgr Zalewski, ancien auditeur de la nonciature de Paris, nommé délégué apostolique des Indes Orientales ; Mgr Tonti, auditeur de la nonciature de Lisbonne, nommé délégué apostolique et envoyé extraordinaire du Saint-Siège auprès des républiques américaines de Saint-Domingue, Haïti et Venezuela.—L'Université grégorienne dirigée par les savants PP. Jésuites laquelle, depuis la confiscation du collège Romain, tient ses cours dans l'ancien collège des Nobles, devient plus florissante tous les ans. En 1870-1871, le nombre de ses élèves était tombé à 229 ; mais depuis il n'a fait que grandir, et aujourd'hui l'Université de l'ancien collège Romain compte 861 élèves, parmi lesquels : 75 Anglais, 61 Autrichiens, 1 Australien, 118 Américains, 131 Français, 104 Allemands, 1 Indien, 262 Italiens, 32 Polonais, etc.—Vers la fin de l'année dernière, le Pape envoya en Perse Mgr Monteli. Ce prélat était porteur d'une lettre de Léon XIII pour le Shah ainsi que d'une grande mosaïque représentant le tombeau de Cécilia Metella, que le Shah avait beaucoup admiré, lors de son voyage à Rome. Nasser-Eddin lui a promis qu'il accordera son aide et sa protection aux missions catholiques en Perse.—Mgr Monteli a reçu à cette occasion les insignes de grand officier de l'ordre du Soleil.—S. S. Léon XIII, a daigné accepter d'être le protecteur de l'Ordre Franciscain, qui compte actuellement 20,000 membres. — Les négociations entre le Pape et le Czar, pour la nomination de plusieurs évêques en Pologne, ont enfin abouti. De plus, le Czar va nommer un ambassadeur auprès du Pape.

Equateur.—Le nouveau président de l'Equateur, le docteur Cordeiro, loin d'être un franc-maçon, comme l'ont écrit certains journaux, est un excellent catholique, et a été appuyé par son prédécesseur, M. Florès, neveu de Garcia Moreno.

Algérie.—Mgr Tournier, que le Saint-Siège vient d'associer au cardinal Lavignerie pour le gouvernement spirituel du diocèse primate de Carthage, est né à Bonneville, Savoie, sur la fin de 1847. Il avait à peine 15 ans lorsque ses parents émigrèrent en Algérie.

Hongrie.—Le primat de Hongrie, cardinal Vassary, vient de protester de nouveau contre la législation anti catholique au sujet du baptême des enfants issus de mariages mixtes.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commençant **LUNDI** le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Sainte-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Sainte-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les **SAMEDIS**, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40. p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.

Pour les taux s'adresser aux agents du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

CATECHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la "SEMAINE RELIGIEUSE."
PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Téléphone, 278.

LE CATECHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

"Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa."

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.** Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston	SCHRUBERT PIANO Co..... New-York
O. NEWCOMBE & Co.... Toronto	EVANS, BROS PIANO COS... Igersol
MENDELSSOHN Co. "	UXLRIDGE PIANO Co..... UxlrIDGE
THOMAS ORGAN Co... Hoodstook	HARMONIUM UXLRIDGE ORGAN Co.... UxlrIDGE
W. DOHERTY & Co.... Clinton	W. BELL & Co..... Quelf

— DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION —

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usages, ils sont néanmoins en **PARFAIT ORDRE**, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture ; en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une **GARANTIE**.

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SELLE AGENCE Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. **LA DOMESTIC** de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | ÉDITEURS DE MUSIQUE

125 & 137, RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.

(En face de M. McWilliam, confiseur).

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.